→ SOMMAIRE
→ VIE MUNICIPALE 2 Conseil Municipal Employés municipaux Manifestations et événements
→ DOSSIER INTERCOMMUNALITÉ 4 Communauté de Communes des Côteaux du Girou PAys du Girou-Tarn-Frontonnais
→ POINT SUR LA SALLE DES FETES7
→ PAULHAC S'ÉQUIPE
Salle des fêtes Raccordement de l'assainissement collectif Conseil Municipal des Jeunes Déchetterie de Garidech Le projet d'aéroport La sécurité L'incinérateur Mandats municipaux ADSL Recencement Le conciliateur de justice Bus Horaires de la Mairie
→ LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS
→ CALENDRIER DES ANIMATIONS 200516
→ ETAT CIVIL17
→ PAULHAC EN PHOTOS18



→ EDITORIAL

n début d'année est toujours l'occasion de faire un bilan de l'année qui s'est achevée. Pour Paulhac, 2004 aura été une année riche d'événements. Sans revenir sur les élections diverses ayant permis de promouvoir les représentants de la commune, on ne peut que constater que 2004 aura été une année charnière dans l'évolution du Village. Le premier lotissement du village voit le jour, et le projet d'extension de la salle des fêtes passe dans une phase active. Paulhac n'est certes pas la commune connaissant le plus de changements, loin de là, mais force est de constater que son développement est maîtrisé, préservant sa qualité de vie, et s'inscrivant dans une approche globale. Car ces projets sont étroitement liés : c'est par la nouvelle salle des fêtes que le lotissement s'articule et s'intègre avec le village.

De fait, la réflexion initiale aura été un peu longue, mais elle se devait d'être à la hauteur de l'enjeu, l'objectif étant toujours de maintenir la qualité de vie dans le village, que ce soit pour les habitants ou pour les nouveaux arrivants.

2005 verra donc la mise en œuvre de ces projets, dont vous trouverez une description dans les pages de ce bulletin.

Hous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2005.

→ VIE MUNICIPALE

Le travail de l'équipe municipale



Conseil Municipal

Les séances du Conseil Municipal du second semestre 2004 se sont déroulées les 1er juillet, 23 août, 31 août, 11 octobre, 18 novembre et 15 décembre.

Outre les habituels ajustements budgétaires, ces conseils ont été consacrés au projet principal en cours, à savoir l'extension de la salle des fêtes à laquelle un chapitre particulier de ce bulletin est consacré, ainsi gu'aux thèmes suivants :

- →Intercommunalité et pays : compétence Scot, projet de zone commerciale sur Lapeyrouse-Fossat,
- → Cantine de l'école : nouveaux tarifs et règlement intérieur,
- → Recensement complémentaire : mise en œuvre d'une confirmation de l'estimation de 2002,
- → Gestion du personnel municipal (voir ci-après),
- → Mise en place d'un columbarium au cimetière...

Employés municipaux

Le contrat d'emploi — jeune sur lequel travaillait Pierre-Antoine Boussemart arrivait à échéance en octobre 2004. Arrivé au début de l'année, Pierre-Antoine a su se faire apprécier de tous par sa compétence, son dynamisme et sa gentillesse. Le gouvernement ayant supprimé ce type de contrat aidé, le maintien du poste de Pierre-Antoine a posé un important problème budgétaire à la commune.

Après avoir exploré des solutions alternatives éventuelles, le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 11 octobre dernier, de créer un poste d'agent d'entretien à plein temps, sur lequel Pierre-Antoine a ensuite été recruté, avec, pour la première année, un statut de stagiaire de la fonction publique territoriale.

Par ailleurs, trois employées de la commune ont suivi, dans le cadre de leur travail, une formation qualifiante cette année. Il s'agit d'Annie PAPAIX et de Brigitte ESCARBOUTEL pour le BAFA, et de Florence AUGÉ pour le CAP "petite enfance". Nous les en félicitons chaleureusement.

Il est à noter que toutes trois interviennent à des titres divers à l'école.

Brigitte, Annie et Florence félicitées par le Maire



Manifestations et événements

Le second semestre 2004 aura finalement été relativement pauvre en manifestations d'importance, parfois du fait de la météo, comme ce fut le cas le jour initialement prévu pour rrendre hommage à Alain Guédon, où les conditions ont obligé à reporter la manifestation.

Fête du village

La fête du village s'est déroulée les 13, 14 et 15 août 2004. Le temps fut relativement clément, et, contrairement à l'année dernière où la sécheresse avait provoqué

une interdiction du feu d'artifices, l'édition 2004 s'est déroulée normalement.

L'habituel temps fort en fut le midi du 15 août, avec le dépôt de gerbes au monument aux morts, le discours du Maire et l'apéritif convivial, le tout en présence de nombreux élus : député, conseiller général, président de la communauté de communes, maires et élus du canton...

Outre les traditionnelles activités (soirées, tournois de foot, de belote et de pétanque, kermesse), notons la seconde édition du concours d'épouvantails, et surtout la soirée du samedi 14 août avec la Monjetado et un magnifique feu d'artifices. Il faut aussi souligner que la fête 2004 aura vu

l'expérimentation d'une neutralisation partielle de la place du village. Ayant permis d'accroître notablement la sécurité sans entraîner de désavantages notables, cette expérience aura toute chance d'être reconduite l'année prochaine.

Nous remercions toute la jeune équipe du Comité des Fêtes pour leur travail et leur dynamisme.

Marché des Arts

Les 27 et 28 novembre s'est tenue la deuxième édition du "Marché des arts" organisé par l'association Caractères. Le nombre



L'équipe du comité des fêtes





Dépôt des gerbes au monument aux morts par le conseil municipal des jeunes et le comité des fêtes

Allocution du Maire

d'exposants était plus élevé que lors de l'édition 2003, ce qui a justifié l'utilisation de la cantine de l'école. Une fois encore les exposants étaient de qualité, et l'éventail des productions artistiques et artisanales était particulièrement riche.

Deux animations ont reçu les faveurs du public : la confection de chapeau à partir de matériaux de récupération par Véronique Follet, et une animation (ballons, magie, échasses et costumes) par "MV2".

La fréquentation était légèrement inférieure à celle de 2003, mais toujours importante avec une majorité de visiteurs extérieurs au village.

Merci à l'association "Caractères", et bonne chance pour la prochaine édition, même si sa date n'est pas encore fixée du fait des travaux de la salle des fêtes.

Dernière minute

Comme vous le savez tous, Didier Cujives était en séjour sur la côte sud de l'Inde lors du raz-de-marée catastrophique. Nous nous réjouissons tous que ni lui, ni les siens n'aient eu à en souffrir.

A l'initiative de Didier Cujives s'est déroulée une soirée de solidarité à la salle des fêtes ce 14 janvier, dont le but était de recueillir des dons au profit de deux villages situés au nord de Pondichéry. Cette aide est concrète et particulièrement ciblée ; elle est gérée sur place par l'association que l'épouse du Consul de France a créée pour la circonstance.

Vous pouvez toujours adresser vos dons, par chèque libellés à l'ordre de "Enfants du monde Pondichéry" et les déposer à la mairie qui transmettra.

→ DOSSIER

Intercommunalité des côteaux du Girou

La communauté de communes des coteaux du Girou (C3G pour abréger) se structure et poursuit ses travaux. A titre d'exemples, la C3G assure l'entretien des voies communales, avec notamment le fauchage, et représente la commune dans le SIVOM (ordures ménagères) et pour la définition du Scot (Schéma de Cohérence Territorial).

Par ailleurs, elle élargit progressivement ses domaines de compétences. C'est ainsi que les domaines de l'investissement routier pour les voies communales et des actions pour la petite enfance pourraient être transfé-

rées à court terme des communes vers la C3G.

Elle investit aussi, comme pour les zones d'activité de Piossane, sur Verfeil, ou, plus proche de nous, de l'Ormière à cheval entre Montastruc et Garidech. C'est aussi le cas pour une zone commerciale à Lapeyrouse – Fossat, ou la zone d'activités projetée à Montjoire. Ces différentes actions sont détaillées plus avant dans le bulletin spécifique de la C3G, réalisé par la commission "Communication"

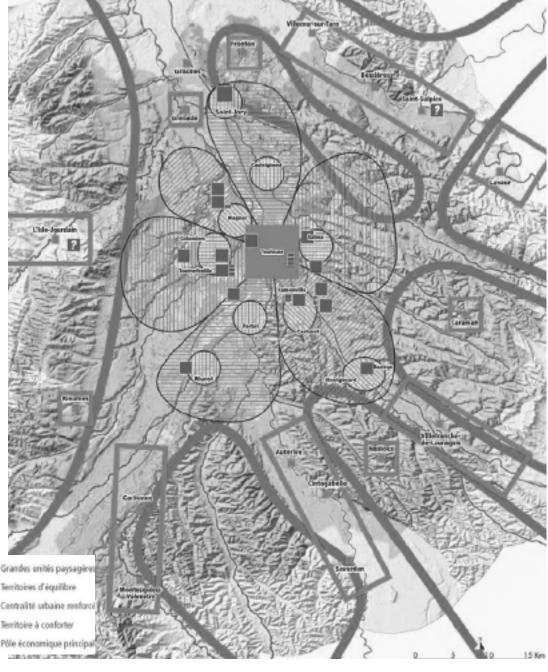
Deux actions de la C3G, auxquelles les délégués de Paulhac à la C3G ont pris une part notable, sont à souligner pour 2004. La première est la constitution du Pays Girou — Tarn — Frontonnais : son importance est telle que le chapitre suivant du bulletin lui est consacré.

que préside Didier CUJIVES.

Scot Toulousain

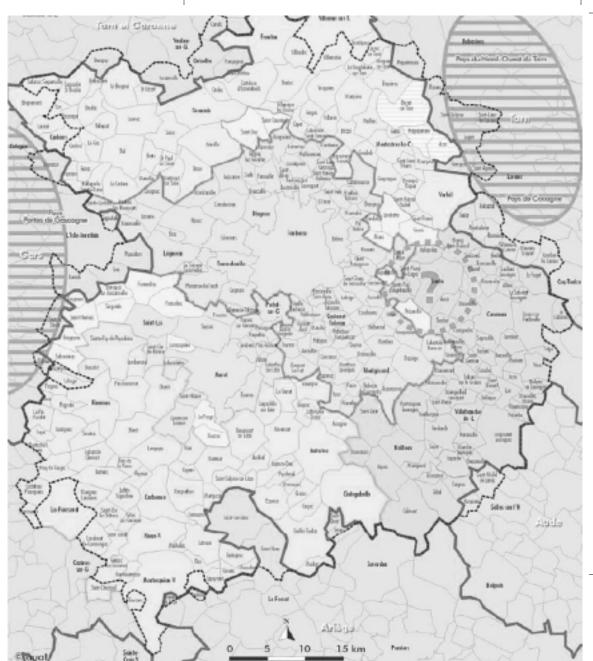
La seconde action est l'élaboration du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) Toulousain. Ce travail, initié en mai 2003 et impulsé principalement par le

Bureau de la conférence de l'aire urbaine de Toulouse, est particulièrement important puisque le Scot définit les orientations du développement de la région. S'appuyant sur l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire – Toulouse Aire Urbaine, un groupe de réflexion a été constitué, réunissant les structures intercommunales compétentes (dont la C3G et la communauté d'agglomération du grand Toulouse), l'association des maires de la Haute-Garonne, des représentants des conseils Régional et Général, des



Occupation du sol

Espace urbanisé



"le territoire du scot avec les 4

services de l'Etat et des structures publiques (syndicat mixte des transports en commun, chambres consulaires, etc...). Ce groupe s'est réuni régulièrement pour aboutir à l'élaboration d'un document cadre, rendu public en septembre 2004, et soumis à avis des mairies et intercommunalités de l'aire urbaine de Toulouse en octobre.

Il est inévitable de souligner le rôle majeur qu'a joué Marie-Bernadette Lepetit. Grâce à son action, relayée manière de cohérente par la C3G, les orientations initiales ont pu être amendées afin d'obtenir un document plus conforme à nos attentes. A titre d'exemple particulièrement révélateur, les cartes du document ne portent plus la moindre mention d'aéroport dans le nord toulousain, et le document

n'évoque plus que la poursuite de la réflexion sur l'évolution des besoins futurs du trafic aérien. De manière plus générale, la préservation de l'environnement dans notre secteur a fini par être prise en compte, notre territoire étant considéré comme faisant partie d'une unité paysagère à préserver.

Le document cadre a été soumis aux mairies et intercommunalités, qui ont été appelées à se prononcer sur trois points :

- Approbation du document cadre, avec ou sans réserve ;
- Option pour un Scot unique ou pour des Scots en pétales ;
- Secteur de rattachement souhaité.

Sur le premier point, la C3G (et donc Paulhac) a approuvé le document en émettant une réserve visant à exclure explicitement du territoire du Scot tout projet de nouvelle plateforme aéroportuaire. Le second point consistait à choisir soit un Scot unique, couvrant l'ensemble de l'aire urbaine de Toulouse, géré globalement par l'ensemble des communes et intercommunalités, soit quatre Scots (un pour le noyau urbain, et un pour les périphéries sud, est et nord), géré de manière indépendante mais cohérente grâce à la mise en place d'une structure inter-scot. Pour notre secteur, le Scot périphérique proposé (le "pétale") correspondait au territoire du Pays Girou — Tarn — Frontonnais augmenté des cantons de Grenade et Cadours. Indépendamment du surcoût probable, la C3G a opté pour les Scots en pétales qui offrent une meilleure maîtrise des orientations choisies, en éloignant la crainte de voir le noyau urbain imposer ses vues

sur la périphérie.

Sur le troisième point, et en cohérence avec le choix exprimé pour les Scots en pétales, la C3G a naturellement demandé un rattachement au secteur Nord. L'autre choix possible aurait été un rattachement au secteur central, c'est-à-dire celui contenant le noyau urbain ; ceci aurait été en contradiction avec l'option des Scots en pétales.

L'ensemble des réponses rendues par les communes et les intercommunalités ont été transmises au Préfet, qui doit décider des modalités de mise en œuvre du Scot Toulousain. Celui-ci ayant à faire l'objet de délibérations de la part des communes et intercommunalités, il est clair que les choix effectués seront prépondérants. Une réunion est prévue en janvier afin de rendre compte des consultations et lancer la création des structures nécessaires.

D'ores et déjà, comme le principe "une commune = une voix" a été retenu, il semble acquis que le document sera approuvé, éventuellement avec quelques amendements mineurs, et que le principe de Scots en pétales sera entériné, ce que laisse d'ailleurs entendre l'ordre du jour de la réunion. Les périmètres des pétales seront aussi arrêtés, en conformité avec les demandes émises par les communes et intercommunalités.

→ DOSSIER

Pays du Girou-Tarn-Frontonnais

En juillet dernier, nous vous avions présenté la mise en place du conseil de développement, présidé par Marie-Bernadette Lepetit, et la charte élaborée pour le Pays Girou – Tarn – Frontonnais.

Le second semestre 2004 aura été riche d'avancées sur le sujet, certes au prix d'un travail important de la part des différents acteurs, au premier rang desquels Marie-Bernadette que l'ensemble du Conseil Municipal en remercie vivement.

Les différents événements ont été les suivants :

- Délibérations par les communes et intercommunalités pour leur adhésion au Pays.
- Soumission du périmètre envisagé à la Préfecture, au Conseil Régional et au Conseil Général. Après quelques aléas (dont le principal fut le retrait de la commune de Saint Jean du périmètre du Pays), et les interférences inévitables avec la définition du Scot Toulousain (difficulté pour les communes demandant le rattachement au secteur central de défendre leur adhésion au Pays), le périmètre définitif a été approuvé et il est retranscrit dans la carte jointe.
- Négociation du texte de la charte lors du comité territorial de pilotage, incluant des représentants des pouvoirs publics, du Conseil Régional et du Conseil Général. Le texte définitif a été approuvé par ces acteurs en décembre 2004.
- Création de l'association "Pays Girou Tarn Frontonnais" : élaboration des statuts, adhésions des communes et intercommunalités, assemblée générale et constitution des différentes instances, assemblée générale autorisant son président à signer le contrat de pays avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Cette association "Pays Girou — Tarn — Frontonnais" représente l'essence du Pays. Elle est constituée par les communautés de communes et par les communes qui ne font pas partie d'une intercommunalité possédant la compétence "Aménagement du Territoire". Chaque intercommunalité est représentée par autant de membres qu'il y a de communes qui la constituent. On obtient donc globalement un membre de l'association par commune du Pays, soit 36, et il convient d'y ajouter :

- Les conseillers généraux des cantons du Pays,
- Les conseillers régionaux et les parlementaires résidant sur le territoire du Pays,
- Le président du Conseil de développement,
- Les présidents des Conseils Régional et Général, ou leurs représentants.

C'est ainsi que Paulhac compte trois représentants dans l'association:

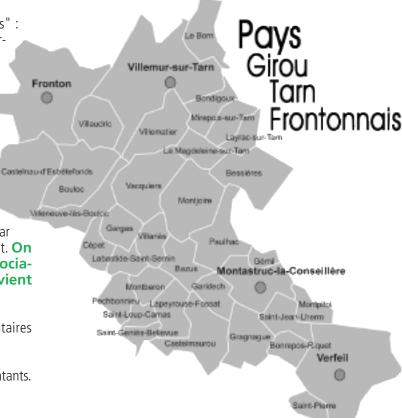
- Didier Cujives, comme conseiller régional,
- Marie-Bernadette Lepetit, comme présidente du Conseil de développement
- Pierre Dufresne, comme représentant pour la C3G, les deux derniers faisant de plus partie du bureau de l'association. Le président de l'association est Daniel Calas, maire de Gragnague et président de la C3G, et Pierre Dufresne en est le Trésorier.

Les prochaines étapes sont :

- signature du contrat de pays ; elle devrait intervenir d'ici fin janvier 2005.
- dépôt des projets et demandes de financements dans les semaines suivantes.

La première étape est importante, mais sa formalisation est plutôt symbolique, le texte ayant été approuvé par les signataires ou leurs représentants.

La deuxième étape est prépondérante. Son objet est d'obtenir les contributions financières aux projets apportés par le Pays ; l'élaboration des dossiers se doit donc d'être soignée et sérieuse.



Point sur la salle des fêtes

Cela fait plusieurs années que l'extension de la salle des fêtes est évoqué. Jusqu'à présent le dossier était dans une phase peu visible : analyse des besoins, études financières...

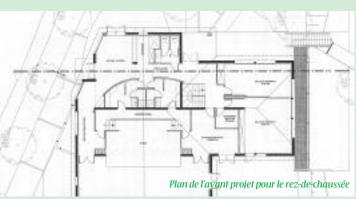
2004 aura été l'année charnière faisant passer le projet dans une phase active. Le cahier des charges a été rédigé, et un appel à candidatures lancé. Huit cabinets ont manifesté leur intérêt, et une première sélection a été réalisée pour n'en retenir que quatre auxquels le cahier des charges a été soumis afin qu'ils élaborent un premier projet.

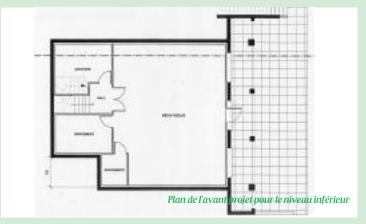
Leurs réponses ont été analysées, et deux projets ont été sélectionnés. Pour ceux-ci, le travail d'analyse a été plus poussé et des compléments ont été demandés. Les deux cabinets ont été auditionnés. A l'issue de cette procédure et de discussions internes, le conseil municipal a retenu, lors de sa séance du 31 août 2004, le cabinet ABC Architecture pour être le maître d'œuvre du projet d'extension de la salle des fêtes.

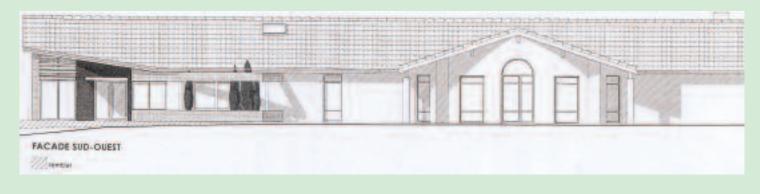
Depuis, la réflexion s'est poursuivie avec le cabinet pour préciser le projet et préparer sa réalisation. L'avant projet sommaire a été réalisé, et vous est présenté afin de vous donner une idée du projet, même si l'ensemble des détails n'est pas encore finalisé.

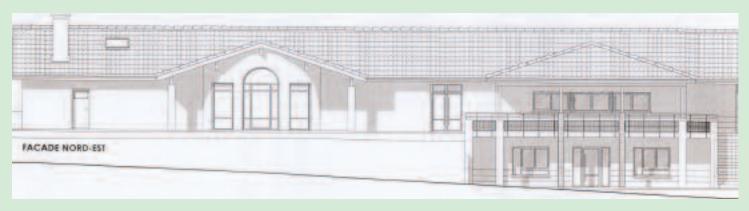
En ce qui concerne le planning, le début de 2005 sera consacré aux formalités administratives, à l'organisation du projet et à la sélection des entreprises qui le réaliseront. Dès lors, les travaux débuteront vers le milieu de l'année pour s'achever début 2006.











→ VIE MUNICIPALE

Paulhacs'équipe

Les chapitres précédents ont décrits les réalisations majeures en cours sur la commune. Il convient de rajouter encore quelques éléments.

Mairie

La mairie, bien que rénovée en 2003, a dû faire l'objet de travaux de réfection de la toiture. Ces travaux ont logiquement été étendus à la maison mitoyenne dont l'acquisition a été effectuée l'année dernière. Non prévus lors de l'étude préalable à la réfection de 2003, ces travaux ont été coûteux, et il est à espérer qu'il ne sera plus nécessaire de revenir sur ce bâtiment avant plusieurs années.

Voirie

Lapeyre

La traversée de Lapeyre par le CD30 a été refaite. Ces travaux ont été dissociés de la réfection du reste du CD30, effectuée auparavant. En effet, non seulement la chaussée a été revue, mais les bordures ont été réalisées par l'implantation de trottoirs. Ainsi, les écoulements d'eau devraient être rectifiés, apportant un meilleur confort aux riverains.

Bergé

Parallèlement, le chemin du Bergé a profité d'une réfection complète : renforcements, couche de roulement, curage des fossés. Cette dernière opération devrait d'ailleurs se terminer en ce début d'année.

Curage des fossés

Plusieurs opérations de curage de fossés avaient ainsi été programmées en 2004. Elles n'ont pas pu être menées à bien dans les délais. Ce qui ne signifie pas qu'elles aient été abandonnées : elles seront réalisés dans les premières mois de 2005.

Terrain de foot

Le terrain de foot s'était vu adjoindre un abri afin de faciliter son usage et de permettre aux jeunes de s'y retrouver. L'équipement a été complété : il bénéficie maintenant d'une alimentation en électricité et d'un point d'eau ; les premiers beaux jours devraient en souligner l'utilité.

URBANISATION

Aujourd'hui le lotissement "les jardins de Paulhac" est en phase de construction. Les réseaux et la plateforme de chaussée sont finis. Ce lotissement comporte 25 lots destinés à recevoir des villas libres à la construction sur des parcelles d'environ 1000 m2. Cette opération sera complétée, dans un souci de mixité, par un "macrolot", composé d'un groupe de 15 maisons accolées, et situé entre la salle des fêtes et le lotissement : il servira de lien entre le lotissement et le noyau villageois.

Pendant la phase d'élaboration, le conseil municipal et l'opérateur ont su trouver un équilibre de sorte que ce projet soit en accord avec les objectifs d'aménagements de la commune, à savoir: favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles populations, renforcer l'urbanisation du noyau villageois, pérenniser les équipements, préserver la sécurité des enfants qui pourront se rendre aux écoles sans emprunter de chaussée.

Tout ceci avec pour corollaire la fin du mitage qui défigure le paysage, éparpille les équipements et met à mal l'outil de travail des agriculteurs.

Le conseil municipal a comme premier objectif de conserver le caractère "vert" de la commune, d'éviter qu'elle ne devienne une cité dortoir ; mais un apport de population jeune reste nécessaire pour conserver un effectif suffisant aux écoles et préserver le dynamisme de la commune.



Informations pratiques

Salle des fêtes

Comme exposé par ailleurs, les travaux de l'extension de la salle des fêtes vont se dérouler essentiellement en 2005. A ce jour, le planning précis n'est pas finalisé, mais les grandes lignes sont connues :

Sur la période comprise entre le 1er mai et le 30 juin, toutes les utilisations de la salle des fêtes sont sous réserve de confirmation de la disponibilité de la salle. Celle-ci devrait être acquise d'ici mars. Au-delà du 1er juillet, la salle des fêtes sera **entièrement indisponible.**

La nouvelle salle devrait pouvoir être inaugurée début 2006.

Ceci signifie concrètement qu'aucune réservation pour des particuliers n'est envisageable au-delà du 1er mai 2005, et que les animations prévues par les associations au-delà du 1er juillet devront se dérouler dans d'autres lieux.

Pour les manifestations et animations regroupant un nombre restreint de participants, l'utilisation d'autres locaux municipaux est à l'étude. Mais les manifestations d'envergure risquent d'être modifiées, voire au pire annulées.

Raccordement à l'assainissement collectif

L'unité collective d'assainissement des eaux usées est opérationnelle depuis maintenant deux ans. Les habitants des logements existants desservis par ce service **devront**, **que le raccordement ait été effectué ou non, s'acquitter de la redevance.** Cette redevance, à régler en même temps que la facture d'eau de mars 2005, s'élèvera à 60 € de prime fixe et de 0,61 €par m3 d'eau consommée.

Il est donc de l'intérêt de tous de se raccorder rapidement au réseau d'assainissement. Rappelons que celui-ci a été mis en place en premier lieu pour résoudre un problème de salubrité publique particulièrement aigu sur la partie nord du village.

Conseil municipal des jeunes

Le 22 mars 2003, le conseil municipal des jeunes était créé. Cette nouvelle année verra le renouvellement de ce conseil municipal des jeunes pour deux ans.

Nous invitons tous les enfants des classes de CE2, CM1 ou CM2 intéressés à participer à ces élections. Pour ceux qui ne sont pas scolarisés à l'école de Paulhac, il convient de s'inscrire au secrétariat de la Mairie.

Une réunion sera organisée en ce début d'année afin de permettre aux futurs candidats et candidates d'élaborer et de présenter leurs projets.

L'organisation des élections est prévue le samedi 12 mars.

La déchetterie de Garidech

La déchetterie de Garidech est enfin entrée en service le 16 décembre 2004. Elle est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendre-

di et samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h. Le dimanche, l'ouverture est continue de 9h à 17h. La déchetterie est fermée le mardi et les jours fériés.

Le projet d'aéroport

Comme tout le monde a pu le constater sur les panneaux publicitaires au cours du mois d'octobre dernier, le projet est loin d'être abandonné. Ses partisans, au premier rang desquels se trouve la Mairie de Toulouse, maintiennent une forte pression.

L'événement majeur de ces derniers mois a été la présentation d'une étude commandée par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et les conclusions que ce dernier en a tirées. L'étude, réalisée par la société "Cat'Sud", comporte trois volets:

- Prévisions de trafic aérien sur Toulouse,
- Possibilités de déport de trafic vers les autres aéroports de la région.
- Mesures envisageables pour lutter contre les nuisances de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

L'étude fit l'objet d'une présentation publique le 28 octobre dernier au Conseil Régional, et un millier d'opposants à un nouvel aéroport étaient présents.

Après la présentation de l'étude, divers conseillers régionaux se sont exprimés, au premier rang desquels Didier CUJIVES, qui n'a pas manqué de rappeler la position extrêmement ferme que nous défendons depuis le début.

Au-delà du contenu plus ou moins contestable de cette étude, les conclusions formulées par Martin Malvy, Président du Conseil Régional, sont notables :

- Il n'y a aucune urgence à envisager un nouvel aéroport. La mise en place de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Toulouse et Paris via Bordeaux, fortement soutenue par le Conseil Régional, repousse significativement une éventuelle saturation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.
- Et, si jamais une saturation devait apparaître, il faudrait rechercher un éventuel site au-delà de 70km de Toulouse, en dehors d'une aire urbaine qui, à ce moment là (nous sommes nettement au delà de 2020), comptera plus d'un million d'habitants.
- Il y a par contre urgence à prendre des mesures pour lutter contre les nuisances de Toulouse-Blagnac. D'une part, le Conseil Régional demande aux pouvoirs publics de prendre pour Toulouse-Blagnac des mesures déjà prises ailleurs (comme la restriction des vols de nuits). D'autre part, après avoir constaté que le financement de la lutte contre les nuisances, tel qu'envisagé par les pouvoirs publics, allait entraîner l'étalement des mesures sur plus de quinze ans ; le Conseil Régional propose la mise en place d'un fonds spécial, qu'il co-financerait, afin de permettre une action rapide.

L'événement à venir est principalement le débat public pour la LGV Toulouse-Bordeaux. Ce débat public devrait se dérouler sur quatre mois, à partir d'avril 2005. Dans sa décision de septembre 2004 sur le sujet, la Commission Nationale du Débat Public avait conditionné ce débat à la fourniture d'éléments suffisamment précis quant

→ INFORMATIONS PRATIQUES

aux "aspects multimodaux de la desserte par modes rapides de Toulouse". Nous avons interpellé le Préfet de Région sur ce point, et sa réponse, bien qu'ambiguë, confirme que le débat portera exclusivement sur la LGV.

La sécurité

Après la première réunion locale de sécurité du 17 novembre 2003, la communauté de brigades de gendarmerie de Fronton, dont dépendent maintenant le canton et Paulhac, poursuit ses efforts de communication.

La délinquance constatée sur la commune est la suivante :

	du 01.05.03 au 31.10.03	du 01.11.03 au 30.04.04
Vols à main armée	0	0
Cambriolages	3	1
Vols de véhicules	1	3
Vols à la roulotte	0	1

A noter que le cambriolage constaté entre le 1.11.03 et le 30.04.04 a été élucidé.

L'effectif de la communauté de brigades est passé à 25 gendarmes (22 auparavant), toujours dirigés par l'adjudant-chef Daniel BOUSQUIE.

L'incinérateur

Mesures de dioxines dans le lait et les œufs d'une exploitation agricole située dans la zone des retombées atmosphériques du CTV d'Econotre de Bessières.

Les concentrations des différents composés présents dans les rejets atmosphériques du Centre de Traitement et de Valorisation (CTV) d'Econotre sont mesurées chaque mois ou, par exemple pour les dioxines, deux fois par an, et communiquées aux représentants des communes limitrophes de l'incinérateur à l'occasion d'une réunion mensuelle. Les résultats ont toujours été satisfaisants.

A la demande d'ABCDE et des élus locaux, il a été décidé, à l'occasion d'une des réunions de la Commission Locale d'Information et de Surveillance qui se tiennent sous l'égide du Préfet deux fois par an, d'effectuer des mesures de concentration de dioxines dans le lait et les œufs. Les dioxines, en effet, se fixent sur les matières grasses et s'y concentrent car elles ne sont ensuite éliminées que très lentement.

Les premiers prélèvements ont été effectués le 22 avril 2004 dans l'exploitation de Monsieur et Madame Lagrange, qui doivent être remerciés pour leur coopération efficace. Cette exploitation a été choisie car elle se trouve dans la zone des retombées atmosphériques de l'usine. Les mesures ont été effectuées par le laboratoire

Carso, spécialisé dans le domaine. Les résultats ont été communiqués début juillet au groupe de travail qui s'occupe de cette affaire et qui est constitué de représentants : des Communes, des organismes compétents (Ddass, Drire, etc...), d'Econotre et de l'association ABCDE.

Dans le lait, les concentrations trouvées sont de 0,48 picogrammes (pg) par g de matière grasse. Ce résultat est très satisfaisant car les valeurs maximales fixées par le règlement européen sont de 3 pg/g de matière grasse.

Dans les œufs, les concentrations trouvées sont de 6,9 pg/g de matière grasse. Ces résultats sont d'interprétation plus délicate. En effet, les normes fixées par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments sont de 20 pg/ g de matière grasse. Ce qui signifie que les résultats obtenus seraient, là encore, tout à fait satisfaisants. Toutefois, le règlement européen, qui est en cours de révision, fixait la valeur maximale, comme pour le lait à 3 pg/g de matière grasse. Cette différence est probablement due au fait que les normes européennes se basaient sur des résultats obtenus à partir d'œufs provenant de poules élevées en batterie. Or les concentrations en dioxines dans les œufs provenant de poules élevées en plein aire pourraient être plus élevées car ces animaux picorent une terre qui pourrait être contaminée par des dioxines provenant de feux de déchets verts, de cheminées, de barbecues, etc... Les poules de l'élevage de M. et Mme Lagrange sont élevées dans ces conditions. Pour tenter de faire la part entre ce qui pourrait être le fait d'Econotre ou d'autres sources, et afin de constituer un point zéro complet qui servira de référence pour les années à venir, des mesures complémentaires de concentration en dioxines dans les œufs et le sol ont été réalisées le 7 septembre dernier dans trois exploitations distantes d'Econotre, et à nouveau dans celle de M. et Mme Lagrange.

Les résultats sont en cours d'analyse par le groupe de travail, et seront publiés dès que possible. A suivre...

Mandats municipaux

Selon les décisions prises par le gouvernement, les prochaines élections municipales devraient être repoussées au début de 2008 (au lieu de 2007). La justification avancée en est d'éviter le cumul d'un nombre trop important d'élections en 2007 (présidentielle, législatives, cantonales, sénatoriales, municipales). Le choix du report des municipales vise à simplifier les présentations des maires aux candidats à la présidentielle, qu'auraient notablement complexifiées des élections municipales en mars. A l'opposé, les sénateurs élus en 2007 le seront sur la base de maires dont le mandat aurait normalement dû s'achever auparavant. La durée des mandats municipaux objets des élections prévues pour 2008 n'est pas remise en cause (6 ans).

ADSL

L'éventualité d'un accès internet à haut débit par une connexion satellitaire partagée et une couverture Wifi de la commune a été repoussée (peu de demandes, manque de fiabilité de la solution).

Le niveau de demande de l'ADSL sur la commune est loin d'approcher les

100 demandes attendues pour obtenir une mise en œuvre rapide par France Télécom.

Par contre, les déclarations récentes du PDG de France Télécom (en octobre), puis de son Directeur Régional (en novembre) laissent entrevoir la disponibilité de l'ADSL pour Paulhac d'ici fin 2006. Selon eux, tous les centraux téléphoniques seront équipés de l'ADSL à cette date. Pour mémoire, c'est le petit nombre de lignes desservies par le central de Paulhac qui grevait la rentabilité de l'investissement. C'est donc une bonne nouvelle si elle se traduit dans les faits. Mais, cela ne signifie pas nécessairement la disponibilité de l'ADSL pour l'ensemble des foyers de Paulhac : la distance au central et l'atténuation des lignes peuvent empêcher la fourniture de l'ADSL à certains foyers.



Recensement

Un recensement complémentaire à celui de 1999 a été effectué sur dossier en octobre 2002. Il avait permis à Paulhac de dépasser le seuil des 1000 habitants. Une confirmation des estimations d'un recensement complémentaire devoit être effectuée après deux années.

Cependant le principe utilisé par l'Insee a changé : il n'est plus aujourd'hui nécessaire de procéder, à intervalles espacés, à de grandes opérations exhaustives. Par contre, l'Insee réalise chaque année des enquêtes partielles permettant une mise à jour statistique continue.

C'est pourquoi une enquête complément de recensement est réalisée au début de cette année, sous la forme deavec visites d'agents recenseurs munis d'une carte officielle. La réponse aux questionnaires est obligatoire, et reste anonyme et confidentielle (les agents sont tenus au secret professionnel) aux foyers installés récemment. Nous vous engageons à recevoir cordialement les agents en charge de ces visites, et vous en remercions.

Le conciliateur de justice

Le conciliateur judiciaire est à votre disposition pour vous aider à résoudre, sans aucun formalisme ni aucun frais, les différends qui peuvent naître entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne. Pour obtenir ses bons offices, il suffit de se présenter à sa perma-

nence ou de lui écrire. Sa mission consiste d'abord à entendre les intéressés de manière tout à fait libre, puisqu'il est rigoureusement tenu au secret professionnel (il est possible de se faire accompagner), puis à leur proposer une solution équitable pour mettre un terme à leur différend. Si l'accord se réalise, un procès-verbal est rédigé, un exemplaire étant remis à chacune des parties. Sinon, le conciliateur indiquera le tribunal auquel s'adresser.

Cette intervention du conciliateur est gratuite, sans formalité, et à proximité. Elle peut permettre d'éviter les difficultés, contraintes et frais d'un procès.

Attention toutefois, le recours au conciliateur n'a aucun effet sur les délais légaux.

En pratique, le conciliateur de justice, nommé par le premier président de la cour d'appel, est Mme Laurence CARRAUD. Elle tient ses permanences à la mairie de Montastruc-la-Conseillère, les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois, de 9h30 à 12h30. Un rendez-vous peut être pris au : 05 61 84 21 10. Pour lui écrire, adressez le courrier à son attention à la Mairie de Montastruc-la-Conseillère.

Bus

Paulhac est desservie par la ligne 54 des bus Arc-en-ciel du réseau interurbain de la Semvat, financé par le Conseil général. Cette ligne va de Toulouse à Buzet via, outre Paulhac (Salle des fêtes et Malpas), Launaguet, Pechbonnieu, Montberon, Labastide St Sernin, Villariès, Montjoire, la Magdelaine et Bessières. Les horaires complets peuvent être obtenus en Mairie ou au 05.61.41.70.70 (Semvat). La desserte est suspendue le dimanche.

Cette desserte s'arrête systématiquement au lieu-dit "Malpas", sur la RD15, et occasionnellement au parking de la salle des fêtes.

Horaires de la Mairie

Les horaires d'ouverture au public sont :

Mardi: de 13h30 à 18h30,

Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 13h30 à 17h30,

Samedi : de 9h à 12h.

En dehors de ces plages, et en cas d'urgence, il convient de joindre le maire ou un de ses adjoints.

Contacts

Les membres du conseil municipal sont à votre disposition sur rendez-vous. S'adresser à la mairie (05 61 84 25 30).

Il est aussi possible de contacter la Mairie ou le conseil municipal via internet par messagerie :

mairie@paulhac.fr

pnom@paulhac.fr avec "p" initiale du prénom et "nom" nom de famille pour les conseillers, ce qui donne par exemple : dcujives@paulhac.fr

→ ASSOCIATIONS

La parole est aux associations

Les différents articles qui suivent sont fournis par les associations elles-mêmes.

CCAS

Cette année, le CCAS a souhaité retrouver les anciens de la commune et le personnel autour d'un repas. Cette journée qui s'est déroulée le 21 novembre a été l'occasion de passer un agréable

L'animation réalisée par "Sud Mélodie" a été une réussite, avec une bonne participation des invités. Quant au repas, préparé et servie par l'équipe du Quartz, il a été tout simplement excellent. Comme vous le savez peut être, l'année 2005 verra l'agrandissement de la salle des fêtes. Pour ces raisons, nous ne pourrons vous offrir de repas. Toute l'équipe du CCAS travaille déjà sur un projet de remplacement.



Adent

Pour toute information contacter la Présidente : Mme M. Murat – 05 61 84 53 63

Amicale laïque

A toutes les villageoises et tous les villageois, les membres du bureau de l'amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année

Nous vous remercions pour votre participation au Loto de l'école du dimanche 5 décembre 2004 ainsi que pour vos dons, vos pâtis-

Vendredi 17 décembre 2004, le Père Noël est passé voir les petits écoliers de Paulhac qui l'ont invité à partager leur chocolat chaud et leur galette.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos prochaines manifestations:

Le 11 mars 2005 - Soirée spectacle à 20h30 avec « Les coulemelles » (chansons française et sketch),

Le 22 mai 2005 - Vide grenier et Bourse aux jouets (des emplacements seront réservés aux enfants),

Le 24 juin 2005 – Fête et spectacle de l'école dans son enceinte. Au printemps, un petit plus de prévu : après-midi spectacle pour les enfants.

> Le bureau. Présidente : Mme G. Cazelles - 05.61.84.61.24

→ PAULHAC PRATIOUE

Association Caractères

Caractères vous invite à venir découvrir ou redécouvrir la bibliothèque-ludothèque de notre village : Paulhacois, Paulhacoises, anciens du village et nouveaux arrivants, vous qui aimez lire : un peu, beaucoup, passionnément, n'oubliez pas que vous avez une bibliothèque (ainsi qu'une ludothèque) à votre disposition!

Gérard de Nerval disait : « Un bibliophile sérieux range ses livres dans sa bibliothèque, mais ne les lit pas de crainte de les fatiguer. » Alors, venez lire les nôtres et n'attendez plus pour nous rendre visite et découvrir nos étagères.

En plus du rayonnage concernant les ouvrages récents (prêts d'adhérents ou acquisitions), nous avons récemment mis en place une présentation de livres qui ont eu du succès auprès de nos lectrices et lecteurs, afin d'en faire profiter le plus grand nombre de nos adhérents. Venez choisir un ou plusieurs ouvrages parmi des genres différents : romans, documentaires, polars, biographies, albums enfants, livres jeunesse, bandes dessinées, etc ... en toute liberté. Venez nous faire part de vos impressions, de vos plaisirs, de vos préférences, de vos émotions de lecture parce qu'entre nous, c'est avant tout une histoire de complicité.

Parmi les dernières entrées, vous pourrez découvrir :

les piliers de la terre, K. Follett

Gauthier, G. Verber

L'autre Corse, l'homme qui haïssait Napoléon, Y. Toussaint Suite française, I. Nemirovsky – prix Renaudot

Nous sommes éternels, P. Fleutiaux

Le clan des Otori (T1, T2, T3), K. Hearn

Les chroniques de Narnia (T2, T7), C.S. Lewis

Ducobu...

Et encore Lao Shé, E.E. Schmitt, A. Nothom, Tavae, C. Signol, Battisti, W. Boyd, A. Brink...

Permanences: mardi de 16h15 à 18h, samedi de 10h à 12h

Pour la nouvelle année, notre vœu le plus cher est de voir couronner tous nos efforts dans la perspective d'une installation dans des locaux dignes de ce nom ; permettant à tous un meilleur profit de l'existant ainsi que d'envisager des prêts réguliers de la Médiathèque Départementale, à l'image de toutes les bibliothèques du canton.

PROGRAMME 2005 DES ANIMATIONS CULTURELLES:

Salon de Jeux: 7 mai 2005

Foire aux Livres à Paulhac: 22 mai 2005.

Celle-ci aura lieu dans la salle des fêtes ou devant la Maison des Associations suivant le temps, en même temps que le vide-grenier.

Autres Foires aux Livres en collaboration avec d'autres bibliothèques du canton : lieux et dates à définir.

Rencontres d'artistes peintres 28 et 29 mai 2005

Cette rencontre a permis en 2004 de voir sur la commune de très talentueux artistes créer sur place une œuvre de leur choix. Une récompense amateur et professionnel viendra clôturer à nouveau cette si belle opportunité d'échanger avec ses inlassables curieux de l'expression artistique.

Concours d'Epouvantails : clôture le 24 Juin 2005

La date est avancée cette année afin que tous les enfants puissent participer avant les vacances d'été et voir toutes les réalisations, dont les leurs, à l'occasion de la fête de l'école ; les écoles du canton, les Clae et autres associations seront contactées pour cette nouvelle épreuve dont le thème proposé sera « un personnage de fiction littéraire ». Des lots viendront récompenser comme à l'usage les plus belles réalisations et quelques heureux participants.

Légende de la forêt : 1er et 2 octobre 2005

Des réunions sont programmées tous les 2 mois (14/01 – 18/03 - 10/06 à 20h), afin d'avancer dans ce projet qui a pour but de se retrouver et d'échanger au-travers d'un ensemble d'animations inspirées par l'invention d'une légende contemporaine autour du thème de la forêt de Buzet. Un film, des jeux de piste et spectacles en forêt sont déjà à l'étude..... Venez plus nombreux rejoindre cette initiative !!

Nous vous souhaitons une excellente année culturelle et artistique.

Le bureau. Présidente: Mme C. Dufresne-05.61.84.33.76 caracteres@paulhac.fr

Chasse – A.C.C.A.

Notre saison de chasse se termine le 9 janvier 2005. A partir du 15 janvier 2005, la chasse ne sera pratiquée qu'en battue le samedi matin, de 8h à 12h, et ce jusqu'au 27 février 2005 : battues aux nuisibles, renards, fouines...

La chasse individuelle est autorisée le samedi et le dimanche uniquement, à partir du 15 janvier 2005 jusqu'au 27 février 2005 inclus, dans les bois de plus de trois hectares, au chien d'arrêt muni d'un collier et grelot. Au mois de février, nous allons effectuer des lâchers de gibier reproducteur : faisans communs, faisans américains, lièvres.

Avertissement aux propriétaires de chiens errants : nous constatons de plus en plus de chiens qui divaguent, et des plaintes ont été relevées par le Président (Audus, Bisseaux, Lapeyre, Boulé, Salles, Armans). Les membres du bureau de l'ACCA ont pris des mesures désagréables, mais aucune autre option n'est envisageable après des années d'avertissement sans résultat.

Ainsi, nous nous sommes mis en rapport avec la Police Nationale de la Chasse. Des rondes seront effectuées une fois par semaine, de jour comme de nuit, dans la commune à partir du 15 janvier 2005.

Le bureau de la société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour 2005.

Le bureau. Président : M Y. Gauguelin - 05.61.84.31.03

→ ASSOCIATIONS

Club de l'amitié

Le calendrier des activités du club pour le 2ème semestre 2004, cette année encore, a pu être respecté. Nous vous remettons cidessous les principaux faits marquants :

Mercredi 7 juillet : sortie au pic du midi qui a été perturbée par le mauvais temps. Nous avons bien trouvé une solution de remplacement, nous souhaitons que les adhérents faisant partie de la sortie n'aient pas été trop déçus.

14 et 15 août : notre kermesse s'est déroulée, comme les années précédentes, pendant la fête de notre village. Cette année encore, les adhérents ont fait preuve de générosité, nous les en remercions.

Samedi 11 septembre : journée dédiée à la pétanque qui nous a conduits cette année à Frejairolles (81). Très belle journée dans un cadre verdoyant, reposant, ombragé, etc...

Dimanche 26 septembre : journée où nous fêtions les 50 ans de mariage de Pierre et Yvette Vigo et les 90 ans de Marthe Delcous. Dimanche 24 octobre : repas dansant animé par l'orchestre Francis Bernard.

Dimanche 14 novembre : monsieur Didier Cujives s'est joint à nous pour le repas de fin d'année. Nous l'en remercions et nous souhaitons que tout le monde ait été satisfait.

Lundi 29 novembre : après-midi spécial opérette qui a ravi l'ensemble des personnes présentes.

Mardi 14 décembre : loto mensuel. Assemblée générale avec renouvellement des adhésions.

Prévisions pour le 1er semestre 2005 : Dimanche 23: janvier : loto annuel. Dimanche 13 février : repas dansant. Mercredi 16 mars : sortie à définir. Samedi 23 avril : sortie à définir.

Samedi 21 mai : pique-nique au chai des Monges.

Samedi 25 juin : sortie au pic du midi.

Sans oublier les lotos mensuels (2ème mardi du mois).

Bonnes fêtes à tous.

Le bureau. Président : M G. Lagrange – 05.61.84.28.46

Comité des fêtes

Pour toute information contacter le Président : M F. Rey — 05.34.26.04.16

Créatisiasmes

La saison 2004 / 2005 est une année de développement pour toutes les activités:

La gymnastique avec la reprise des cours du soir.

La danse de salon avec la 2ème année, toujours très suivie. La création d'un "atelier roller" sur le site du plateau sportif du collège de Montastruc le dimanche matin (pour les horaires, consulter le tableau à la porte de l'école).

La création d'un "atelier chant" où notre appel pour des voix masculines a été entendu, puisqu'il y a maintenant quatre hommes tous les mardis soirs.

Nous renouvelons notre proposition pour trouver des amateurs de Yoga, ainsi que pour la création d'un "atelier terre" pour adultes jusqu'à 77 ans...

Les arts martiaux, avec le démarrage des cours de training / sparing et le cours "parent — enfant" renforcé : les effectifs vont doubler, d'où la nécessité de doubler également le nombre de tatamis.

A noter qu'une démonstration de ces disciplines vient d'être faite par nos animateurs, Jean-Michel et Pascal, et un grand nombre d'adhérents au stage multi-arts martiaux de l'Ufolep à Toulouse, et tout le "staff" a été vivement intéressé, et a promis de venir à Paulhac en janvier suivre les entraînements.

Ce concept "parent – enfant" pourrait être généralisé au sein de l'Ufolep.

Enfin, un autre projet pour d'ici deux / trois ans : faire venir à Paulhac le fondateur du Yoseikan-budo, Maître Hiro Muchizuki, si notre environnement le permet...

La randonnée continue son chemin. Le Poutou vous sera proposé le 19 juin (date à réserver sur votre agenda !).

Autre date à retenir : le dimanche 6 mars 2005, à midi pour l'inauguration de la plaque à la mémoire d'Alain Guédon. Ceci se déroulera sur le chemin du Poutou, face à la salle des fêtes.

Enfin le vendredi 24 juin aura lieu le gala de Créatisiasmes avec la présentation, par chaque discipline, de ses activités.

Un nouveau tableau récapitulatif des activités vous est proposé ciaprès.

Les membres du bureau et les animateurs vous souhaitent une bonne et heureuse année, ainsi gu'une bonne santé.

Le bureau. Président: M P. Deschamps - 05.61.84.52.94

Présentation à l'Ufolep à Toulouse



Programme d'activités de Créatisiasmes

pour la saison 2004-2005

Gymnastique, à la salle des fêtes, avec Naïdi : cours adultes le mardi et le jeudi de 9h30 à 10h30, et le mercredi de 20h30 à 21h 30. Renseignements : Maryse Laroque (05 61 84 25 51).

Danse africaine, à la salle des fêtes, avec Joëlle et Axelle : cours adultes le mardi de 19h à 20h30 ; cours enfants de 3 à 6 ans le mercredi de 17h à 18h ; cours enfants 7 ans et plus le mercredi de 18h à 19h. Renseignements : Pierre Deschamps (05 61 84 52 94). Danse de salon, à la salle des fêtes, avec Delphine : rock, cha-cha, madison, passo, rumba, samba, tango, valse, quick-step, low-fox le mercredi de 19h30 à 20h30. Renseignements : Pierre Deschamps (05 61 84 52 94).

Arts martiaux, à la salle des fêtes, avec Jean-Michel et Pascal : cours parents & enfants le lundi de 18h30 à 19h30 ; cours self-défense adultes le lundi de 19h30 à 21h30 ; cours Yoseikan-budo enfants le jeudi de 18h30 à 19h30 ; cours Yoseikan-budo adultes le jeudi de 19h45 à 21h30. Renseignements : Jean-Michel Duplantier (06 62 27 98 80) ou Pascal Tabaglio (05 63 41 95 12).

Atelier chant, à la salle polyvalente de l'école, avec Véronique : pour adultes le mardi de 20h30 à 21h30. Renseignements : Marie-Hélène Para (05 6184 54 33).

Atelier roller, au collège de Montastruc : le dimanche de 10h à 12h selon la météo et les participants. Renseignements : Colette Dufresne (05 61 84 33 76).

Randonnées : un dimanche par mois de mars à décembre sauf juillet et août ; en sus, le 19 juin, le "Poutou" de Launaguet à la forêt de Buzet. Renseignements : Jeanine et André Beaufils (05 61 74 40 50).

Pétanque – U.A.P.

L'assemblée générale se déroulera au siège de l'association, au Quartz, le dimanche 6 février, à 11h00, avec la remise des licences et cartes de membres.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2005.

Le Bureau

Président : M H. Marian – 05.34.26.10.32

Tennis Club de Paulhac

L'entente établie avec le Club Montastrucois permet de dynamiser de manière très positive l'école de tennis en portant l'effectif des élèves à 85 enfants et 19 adultes. Les groupes sont ainsi plus homogènes par rapport à l'age des adhérents et à leur niveau.

Sous l'impulsion de M. Marc TISSIER, le nouveau moniteur, des stages sont organisés à chaque période de vacances scolaires, toutes catégories confondues. Cette école, inaugurée il y a une douzaine d'années, est le point fort de notre association. Elle permet aux jeunes de se retrouver dans une activité ludique et de développer chez eux le goût du sport.

Nous rappelons aux nouveaux venus à Paulhac la situation du court de tennis : pour y accéder, il suffit de suivre le chemin qui longe l'arrière du bâtiment des écoles (côté primaire).

Nous avons malheureusement constaté que des intrusions intem-

pestives avaient causé des nuisances et des dégâts sur notre terrain, entièrement rénové l'année dernière : grillage abîmé, poignée d'entrée cassée, bouteilles éparpillées aux alentours, coffret électrique éventré... Ces problèmes de vandalisme sont récurrents, et nous nous excusons auprès de nos adhérents de ces déprédations. Nous ne pouvons que déplorer ces agissements.

Peu de "manifestations festives" ont été organisées en début de saison. Mais nous vous attendons nombreux pour notre traditionnel Aligot du mois de mars.

Notre bureau fonctionne en comité restreint depuis le départ, pour cause de mutation, de M. Alain Tisimerat, trésorier de l'association. Nous lui souhaitons très amicalement une bonne intégration dans sa nouvelle affectation à Nice.

Nous en appelons à toutes les bonnes volontés qui accepteraient de rejoindre notre équipe. Nous savons par expérience que la vie associative est un bon mode d'intégration à la vie d'un village... En espérant donc une poussée de volontariat qui apporterait une dynamique nouvelle au bureau et permettrait de multiplier les manifestations, nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne année.

Le bureau. Président : M J.A. Azalbert – 05.61.84.18.18

Villages et Terroirs de l'Amitié

Créée au début de l'année 2004, l'association "Villages et terroirs de l'amitié" doit maintenant atteindre sa vitesse de croisière.

Pour aller plus avant dans les relations entre nos deux villages, plusieurs axes ont été dégagés :

Accueil sur notre commune d'une délégation Pauillacaise courant 1er trimestre ;

Raid Paulhac — Pauillac à vélo, et participation à la "Fête de l'agneau de Pauillac" en mai ;

Engagement pour l'épreuve 2005 d'une équipe paulhacoise au "Marathon des vignes" en septembre ;

L'officialisation du jumelage entre nos deux communes pourrait se concrétiser courant 2005.

Les personnes intéressées pour participer au raid à vélo ou au marathon sont priées de contacter l'association rapidement.

L'assemblée générale aura lieu le 5 février à 11h à la salle des fêtes.

"Villages et terroirs de l'amitié" vous présente ses meilleurs vœux pour 2005.

Le bureau. Président : M J.B. Delmas – 05.61.84.40 21

Calendrier des animations 2005 ... à noter sur vos agendas

Mois	Date	Association	Evénement	Localisation
Janvier	Date	Association	Everiencent	Localisation
Janvier	Vendredi 14	Caractères	Légende de la forêt	Mairie
	Samedi 15		Vœux du Maire	SdF
	Dimanche 23	Club	Loto	SdF
	Vendredi 28	Adent	Réunion Païs Preservat	SdF
Février	70.1.0.1.20	7 (3.0.11)		
. evile.	Samedi 5	Villages et Terroirs	AG	SdF
	Vendredi 11	Adent	AG	SdF
	Dimanche 13	Club	Repas	SdF
	Vendredi 25	Caractères	Jeux en réseau	SdF
	Samedi 26	Chasse	Repas	SdF
Mars	5454.25		1.10000	
1716.15	Samedi 5	Créatisiasmes	Souvenir A. Guédon	SdF
	Vendredi 11	Amicale	Théâtre	SdF
	Samedi 12	CMJ	Elections	SdF
	Mardi 16	Club	Sortie	341
	Vendredi 18	Caractères	Légende de la forêt	Mairie
	Samedi 19	Tennis	Aligot	SdF
Avril	Sairiear 15	Termis		341
,	Samedi 2	CMJ	Animation	SdF
	Samedi 9	Comité des fêtes	Soirée	SdF
	Samedi 23	Club	Sortie	
	Vendredi 29	Caractères	Jeux en réseau	SdF
	Samedi 30	Chasse	Repas	SdF
Mai	Same at 30	Cilasse	Titopas	34.
1716.1	Samedi 7	Caractères	Salon des jeux	SdF
	Samedi 14	CMJ	Animation	SdF
	Samedi 21	Club	Pique-nique	Monges
	Dimanche 22	Amicale	Vide grenier	Village
	Samedi 28	Caractères	Rencontre des peintres	SdF
Juin				
	Vendredi 3	Chasse	AG	SdF
	Vendredi 10	Caractères	Légende de la forêt	Mairie
	Dimanche 19	Créatisiasmes	Poutou	
	Vendredi 24	Ecole	Fête	Ecole / SdF
	Vendredi 24	Créatisiasmes	Gala	SdF
	Samedi 25	Tennis	Soirée	SdF
	Samedi 25	Club	Sortie	Pic du Midi
			1 22.22	

Juillet				
	Samedi 23	Chasse	Distribution des permis	AD
Août				
	Samedi 13	Comité des fêtes	Fête du Village	
Septembre				
	Samedi 10	Club	Sortie	
	Vendredi 16	Toutes associations	Forum	AD
	Dimanche 25	Club	Goûter	AD
Octobre				
	Samedi 1er	Caractères	Légende de la forêt	AD
	Dimanche 23	Club	Repas	AD
	Samedi 29	Caractères	Jeux en réseau	Mairie
Novembre				
	Samedi 5	Chasse	Repas	AD
	Dimanche 13	Club	Loto	AD
	Vendredi 18	Caractères	Légende de la forêt	Mairie
	Samedi 26	Caractères	AG	Mairie
	Dimanche 27	Club	Repas	AD
Décembre				
	Dimanche 4	Amicale	Loto	AD

Etat Civil

Naissances

- Maureen GLEIZES
- le 01.07.2004 à Toulouse
- Sophia GERARD
- le 25.07.2004 à Lavaur
- Kévin BODIN
- le 13.09.2004 à Toulouse
- Manon CUJIVES
- le 13.09.2004 à Saint Jean
- Margot PELFORT

le 25.11.2004 à Toulouse

Mariages

- Ingrid LAPORTE et Thierry TURIES le 03.07.2004
- Tania CHAUDAT et Reynald RIVIER
- le 15.07.2004
 Paola GRISO et Thierry SCHMITT
 le 31.07.2004

Décès

- Alain GUILLAUME
- le 03.09.2004 à Bondigoux

 Françoise HANRIOT
- le 27.11.2004 à Paulhac
- Lucienne SALOMON le 28.11.2004 à Bessières



